

NOUVELLES ACADÉMIQUES : Plans français et mathématiques

Pour rappel, conformément à l'article Art L312-11 du Code de l'Éducation, un **usage du créole réunionnais pour tous** est possible lorsqu'il permet de développer les compétences des élèves dans les différentes matières pour :

- la communication
- la compréhension
- le lexique
- l'étude de la grammaire
- la sensibilisation à différents aspects des langues
- une meilleure compréhension de la situation d'enseignement.

Ainsi, **tous les enseignants peuvent s'appuyer sur cet article du code de l'éducation** pour mettre, sans crainte, en pratique et en usage la langue et la culture réunionnaises pour améliorer les compétences visées dans les programmes.

Au niveau académique, l'analyse comparative des évaluations nationales avec celles de la Réunion met en évidence la **nécessité d'ancrer les enseignements fondamentaux dans le contexte créolophone réunionnais**, condition essentielle pour améliorer la réussite scolaire. Aussi, depuis la rentrée, toutes les formations des plans français et mathématiques doivent être déclinées dans le contexte bilingue créole/français, comme le précise la **note de cadrage**.

Il s'agit en effet de :

- Prendre en compte les compétences déjà présentes chez l'élève en valorisant la langue maternelle comme point d'appui dans les apprentissages.
- Intégrer cette dynamique dans les modules de formation à la conscience langagière bilingue :
 - inscrire les démarches pédagogiques dans la réalité plurilingue des élèves (langue et culture)
 - travailler explicitement compétences langagières et linguistiques en français par des démarches adaptées (conscience phonologique, vocabulaire, compréhension orale/écrite et comparaison de langues et en mathématiques par un travail de compréhension.

NOUVELLES ACADÉMIQUES : Carte de la LVR

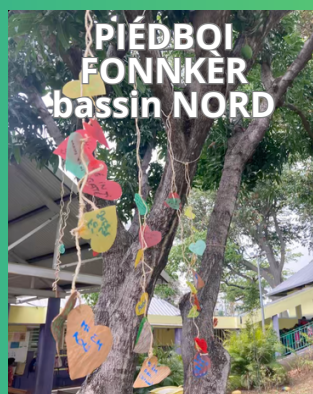
Afin d'avoir une visibilité sur l'offre LVR, l'académie de la Réunion met à disposition de la communauté éducative une carte permettant la localisation des établissements scolaires qui bénéficient d'au moins un enseignant habilité en créole. Cette initiative s'inscrit dans le Plan de communication académique présenté en Conseil Académique des Langues Régionales et vise à faire connaître les différentes offres d'enseignement du créole réunionnais, avec éventuellement une continuité dans le 2nd degré. A ce jour, 236 écoles sont identifiées sur les 526 que compte l'académie.



VIE DES BASSINS

Koudzié dosi bann PIÉDBOI FONNKÈR

Dann la somèn kréol, pou fé konèt fonnkèr kréol, bann zélèv la kopié inn ti bout fonnkèr pou garni in piédboi dann lékol, dann respé la natur.



PIÉDBOI FONNKÈR

bassin EST



Je souhaite me désabonner :
<https://pedagogie.ac-reunion.fr/lvr-newsletter-desabonnement>